

Atelier

Droit à la vie et peine de mort

Public cible : Élèves de 12 à 15 ans

Niveau : Secondaire I

Durée : 90 minutes

Objectifs pédagogiques

- Les élèves comprennent ce qu'est la peine de mort et connaissent les informations pertinentes leur permettant de se positionner vis-à-vis de cette pratique
- Les élèves comprennent la tension existante entre les droits humains/la dignité humaine et la peine de mort
- Les élèves discutent et débattent de la notion de justice et des questions fondamentales soulevées par la peine de mort

Descriptif et méthode didactique

L'atelier commence par un rallye de questions auxquelles les élèves doivent répondre par petits groupes. Ces questions permettent d'introduire le sujet et de tester les connaissances fondamentales des élèves. Ensuite, les réponses à ces questions sont abordées tout au long de l'atelier, tel un fil rouge. Les apports théoriques sont donc amenés de manière interactive, en partant des connaissances des élèves et en les invitant à formuler des hypothèses.

Ensuite, une activité les invite à se déplacer dans l'espace, en fonction de leurs perceptions de la notion de justice. Ainsi, les élèves sont invité·e·s à se positionner, dialoguer et argumenter sur ces questions avec leur camarades.

Puis, par groupes, ils et elles identifient, à la lumière de ce qui a été abordé jusqu'alors, les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui sont en contradiction avec la peine de mort. Une ouverture sur les droits humains est alors proposée, ce qui permet aux élèves de comprendre le cadre de référence avec lequel il est possible de lire le monde.

Enfin, les élèves sont amené·e·s à identifier des façons d'agir pour les droits humains au quotidien et découvrent le travail ainsi que les possibilités d'actions avec Amnesty International. Cette partie offre aux élèves la possibilité de concrétiser leurs apprentissages.

La position d'Amnesty International est sans équivoque au sujet de la peine de mort, car cette sentence est inhumaine, inefficace et irrévocable. Nous explicitons clairement notre position durant l'atelier mais encourageons les élèves à débattre et respectons les points de vue divergents.

Organisation logistique

Pour cet atelier, le duo d'animateurs ou animatrices aura besoin d'un endroit pour écrire (tableau noir, retroprojecteur, uniboard), d'un projecteur (beamer), d'un ordinateur où brancher leur clé USB, ou la possibilité de brancher leur propre ordinateur, et d'enceintes pour le son. Des affiches devront également être collées sur les murs de la classe.

Prenez contact avec notre équipe : ecole@amnesty.ch